

PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution ou annotation

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le mercredi 15 décembre 2021 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Madame Ginette Lessard

Siège no 2 Monsieur Marc Cloutier

Siège no 3 Monsieur Pier-Luc Gilbert

Siège no 4 Monsieur Claude Fournier

Siège no 5 Monsieur Jonathan Pépin

Siège no 6 Madame Coralie Rodrigue

Ladite séance extraordinaire est diffusée, en direct, sur la page Facebook de la municipalité.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur Jean-Marc Doyon.

Madame Edith Quirion, directrice générale et greffière-trésorière agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean-Marc Doyon, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

124693-12-2021

Il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022
- 4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC SUR LE BUDGET
- 6. CLÔTURE DE LA SÉANCE
- 3. <u>ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022</u>



PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

124694-12-2021

N° de résolution ou annotation Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le budget pour l'année 2022. Comme exigé par la loi, un envoi postal expliquant le budget 2022 sera distribué à chaque adresse.

4. <u>ADOPTION_DU_PLAN_TRIENNAL_D'IMMOBILISATIONS_2022-2023-2024</u>

124695-12-2021 Il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 ; les documents déposés font partie intégrante de la présente résolution.

5. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC SUR LE BUDGET</u>

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

124696-12-2021 Il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 20 h 05.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Jean-Marc Doyon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.

JEAN-MARC DOYON, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE